

SOCIÉTÉ

Équipement médical: une table de radiologie numérique pour l'hôpital de Nkembo

Frédéric Serge LONG Libreville/Gabon

ANS l'objectif de contribuer à l'amélioration des prestations médicales, l'ambassade du Japon au Gabon a procédé, hier, à la signature d'un contrat de don d'une table de radiologie numérique avec l'hôpital spécialisé de Nkembo, sis au 2e arrondissement de Libreville. D'une valeur de près de 52 millions de francs, cette dotation va permettre, a indiqué le se-

de la Santé, Patrice Ontina, de se passer des consommables et produits chimiques, d'obtenir une meilleure qualité d'images, notamment grâce au filtrage numérique, de donner accès à plus d'informations de par la meilleure résolution des contrastes, de stocker et d'envoyer des informations via le support numérique. "Le Japon accorde une grande importance à la sécurité humaine, dont l'amélioration des prestations médicales", a déclaré l'ambassadeur du Japon, Noguchi Shuji.

crétaire général du ministère De son côté, la directrice de

l'hôpital de Nkembo, Yolaine Ntsame Nguema, a reconnu que plusieurs actions ont déjà été menées par l'ambassade du Japon. À savoir l'aménagement de deux bâtiments d'hospitalisation et la construction de toilettes modernes en 2013, ainsi que l'équipement d'une radiologie manuelle en 2015.

À ce jour, le Japon a appuyé 79 microprojets qui bénéficient directement à la population, dont 25 dans le domaine de la santé pour un montant de plus d'un milliard de francs.



De gauche à droite : la directrice de l'hôpital de Nkembo, Yolaine Ntsame Nguema, l'ambassadeur du Japon, Noguchi

Les agents de l'ex-Comité de privatisation réclament leurs droits

ENA Libreville/Gabon

" NOUS sommes fatigués d'envoyer des correspondances sans suite d'abord à l'Économie auprès du ministre sortant et ensuite au Budget, que le silence! " " Nous ", ce sont les agents de l'ex-Comité de privatisation qui viennent de tenir un point-presse à Libreville pour attirer l'attention des autorités sur leur situation aujourd'hui intenable. Et cela bien avant la suppression de cette entité le 26 février 2019.

Il s'en est suivi une actualisation du plan social correspondant à 16 mois supplémentaires d'impayés, venant s'ajouter à la dernière tranche qu'on leur devait au titre des droits légaux des agents calculés en octobre 2017. Ces agents disent avoir épuisé toutes les voies afin de voir la satisfaction de leurs démarches. " Nous sommes épuisés d'aller toutes les semaines dans les services du Budget où nous sommes traités sans égard et incapables d'avoir des informations ", dénoncent-ils. Pourtant, leur ont-ils dit, " la décision de déblocage de la situation se trouve sur la



Les agents de l'ex-Comité de privatisation à l'issue de leur point-presse.

table de travail du ministre du Budget ".

Et de rappeler que " le plus grand nombre du personnel de l'ex-Comité de privatisation (70 agents) était composé des contractuels qui vivent depuis dans la détresse et le manque de moyens financiers pour faire face aux maladies, à la scolarisation des enfants, au paiement de leurs loyers". Et ils vivent cela comme une grave injustice, ce d'autant que les structures telles que l'Anageisc, Africa N° 1, ANGTI, AGP qui ont été supprimées, le Trésor vient de payer leurs droits en intégralité le 11 novembre 2020.

" Qu'en est-il de nous? ", se demandent-ils.

